

4 questions à te poser

pour faire le bon choix d'études

Q.1 La formation que tu envisages est-elle sur Parcoursup ?

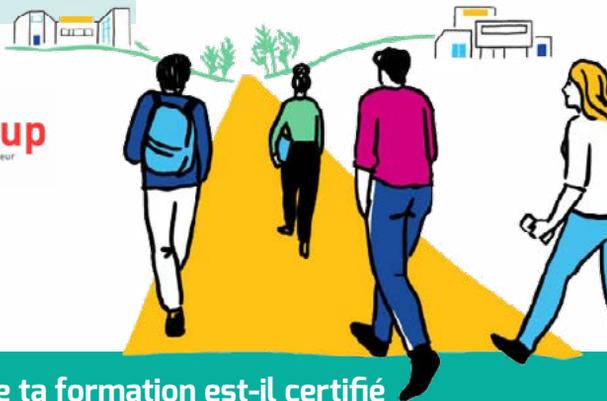
OUI

C'est un 1^{er} gage de sérieux et une garantie pour ton avenir car toutes les formations certifiées et contrôlées par le ministère de l'Enseignement supérieur sont accessibles sur Parcoursup.

NON

Attention, hors Parcoursup, la qualité des formations n'est pas garantie car celles-ci ne sont pas contrôlées par le ministère de l'Enseignement supérieur.

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur



Q.2 Le diplôme de ta formation est-il certifié par le ministère de l'Enseignement supérieur ?

OUI

Tu obtiendras un diplôme de qualité qui te permettra de poursuivre tes études en France et à l'international.

NON

Avec un titre professionnel (enregistré au RNCP* ou au RS**), tu n'as pas la garantie de pouvoir poursuivre ou reprendre tes études car ce n'est pas le même niveau de qualité qu'un diplôme certifié par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

*Répertoire National des Certifications Professionnelles - **Répertoire Spécifique



Q.3 Les cours sont-ils dispensés par des enseignants permanents et des intervenants professionnels ?

OUI

Super, tu vas pouvoir bénéficier d'un **encadrement pédagogique individuel de qualité** qui contribuera à faire mûrir ton projet d'études et de vie professionnelle. En plus, grâce aux enseignants-chercheurs qui font partie des professeurs permanents, **tu vas acquérir des compétences et des soft skills** de haut niveau, qui te permettront de te démarquer sur le marché du travail.

NON

Privilège les écoles qui ont des enseignants permanents et des intervenants professionnels pour être bien accompagné. **Une école avec a des enseignants permanents, et un pôle recherche, t'apportera une valeur ajoutée dans les domaines étudiés**, te permettra d'évoluer tout au long de ta vie professionnelle et d'être en lien avec les dernières innovations.



Q.4 Si l'école que tu vises est privée, est-elle en contrat avec l'Etat ?

OUI

Le contrat avec l'État, par le biais de la qualification EESPIG, est **une garantie de sérieux, de qualité, de contrôle** (de la formation et de l'établissement) **et de non lucrativité**. Cela veut dire que **l'intégralité des frais de scolarité est investie dans la qualité de la formation** afin de proposer les meilleurs enseignements qui soient.

NON

En choisissant une école hors contrat avec l'État, **tu n'auras pas la garantie de réaliser l'intégralité de tes études dans de bonnes conditions**. Le contrat formalisé avec l'État offre **une stabilité financière et un contrôle de la qualité des enseignements**.

QUI SOMMES NOUS

Ecoles d'ingénieurs, de management, d'arts et de sciences humaines :

La Fesic réunit et représente le premier réseau d'établissements en contrat avec l'Etat qualifiés EESPIG, au service de l'intérêt collectif des étudiants

 **FESIC**



BON À SAVOIR

Sur Parcoursup, tu peux reconnaître les diplômes certifiés et les établissements EESPIG grâce à ces logos officiels

